



LES OUTILS D'ORIENTATION ET D'ACCOMPAGNEMENT

De nombreuses personnes souhaitent changer de métier ou créer une entreprise, mais comment doivent-elles procéder ? Comment s'assurer qu'elles font le bon choix ? Comment se faire accompagner tout au long du parcours professionnel ?



QUI EST CONCERNÉ ?



- Salariés du secteur privé et travailleurs indépendants
- Salariés du secteur public avec un contrat de droit privé
- Intermittents du spectacle, intérimaires et saisonniers
- Personnes ayant un double statut : salariés et demandeur d'emploi



QUELS DISPOSITIFS EXISTENT PENDANT LE PARCOURS PROFESSIONNEL ?



BILAN DE COMPÉTENCES

Démarche qui vise à évaluer les compétences d'une personne pour construire un projet professionnel.



CEP

Service d'accompagnement gratuit pour établir un projet d'évolution professionnelle.



BILAN PROFESSIONNEL

Accompagnement tripartite entre un bénéficiaire, son employeur et un consultant. Il répond à une volonté de mobilité interne.



VAE VAP

Démarche pour faire reconnaître les expériences et les compétences par l'obtention d'une certification.



BOUTIQUE DE GESTION

Aide à l'accompagnement à la création d'entreprise.



ZOOM SUR LE BILAN PROFESSIONNEL ET LE BILAN DE COMPÉTENCES



BILAN DE COMPÉTENCES

Démarche qui vise à évaluer les compétences d'une personne dans un contexte professionnel précis. **C'est une démarche volontaire.**

Il est réalisé par un consultant externe et peut être financé par l'employeur ou par un organisme spécialisé.



BILAN PROFESSIONNEL

Démarche qui a pour objectif une montée des compétences en vue d'une évolution professionnelle interne en accord avec l'employeur. **Ce bilan peut être demandé par le salarié lors de son entretien de parcours professionnel.**

C'est un accompagnement tripartite entre le bénéficiaire, l'employeur et le consultant.

Il peut être financé à titre personnel ou par l'entreprise dans le cas où l'outil est intégré dans le plan de développement des compétences.



COMMENT PROCÉDER

- Étape 1 : Contacter les organismes de bilan de compétences et bilan professionnel.
- Étape 2 : Contacter au moins 3 cabinets.
- Étape 3 : Le cabinet proposera un rendez-vous pour établir un devis au regard de la situation.
- Étape 4 : Le choix entre 3 devis permet de comparer les prestations.
- Étape 5 : Choisir celui qui convient le mieux (relation, coût, disponibilité...).
- Étape 6 : Étudier les démarches de financement (CPF, plan de développement de l'entreprise...).



DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES D'ACCOMPAGNEMENT



MDA

Arps Sablé sur Sarthe
Orientation vers le parcours de projet EOP (Exploration, Orientation, Préparation).



MSA

Avenir en soi
Accompagnement collectif au changement pour les exploitants et salariés agricoles.



FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Dispositif STEP
Accompagnement des agents de collectivités territoriales avec des problèmes de santé au travail.



OETH

Objectif parcours pro
Accompagnement des entreprises du secteur médico-social pour renforcer l'employabilité des salariés dont l'emploi est menacé par leur état de santé.



RÉGIME GÉNÉRAL ET AGRICOLE

MOAIJ
Module d'orientation approfondie pour des assurés en indemnités journalières et en arrêt de travail longue durée (+ de 6 mois).

En cas de dispositif spécifique, l'orientation est souvent initiée par un prescripteur ou un professionnel.



02 41 47 92 92



<https://smia.sante-travail.net>



25 rue Carl Linné,
49000 Angers

25 novembre 2025 - COM_PRA_075_001